



Débat d'orientations budgétaires 2016

Introduction du Président : le contexte de préparation budgétaire

- **Un nouveau territoire : Depuis le 1^{er} janvier 2016**, 13 communes ont décidé de rassembler leurs 2 communautés de communes dans la Porte Océane du Limousin. Depuis 2012, les 13 communes et les 2 EPCI se préparent. Les Présidents de La Météorite et de Vienne-Glane et leurs bureaux - *permettant la présence des 13 Maires durant toute la période de préparation de la fusion*, ont mis à profit le temps que permettait cette fusion volontaire. C'est ainsi qu'a pu être mené un travail préparatoire important où construction d'un projet de territoire partagé et implication citoyenne ont été les deux priorités. Le territoire en place, après ce long travail mené tous ensemble, peuvent désormais s'engager des projets utiles à tous. Pour cela a été demandé par les élus du territoire de la stabilité au Préfet dans le cadre du nouveau SDCI, tout en engageant avec les territoires voisins issus de ce schéma pour une démarche de coopération active (conventionnement) et stratégique (SCOT). Le Préfet s'est engagé sur cette « stabilité ouverte »

- **Des ambitions clairement affichées dans le préambule des statuts de la Porte Océane du Limousin**

Affirmer le fait communal et le construire le développement territorial : « la commune est l'échelon de base de la démocratie locale, l'intercommunalité étant placée au service des communes et du territoire. »

Donner une place à la société civile et aux habitants dans la construction intercommunale : « la POL se veut un espace de citoyenneté active. Elle veut favoriser la connaissance des citoyens-habitants sur les enjeux du territoire. Elle veut permettre à toutes les forces vives de pouvoir s'impliquer dans la dynamique de leur territoire. »

L'égalité entre tous les membres : « Dans sa gouvernance, l'action intercommunale portée par la POL se fondera sur la co-décision et l'égale valeur entre chaque commune membre. »

- **Un cadre institutionnel mouvant et un cadre budgétaire contraint.** Depuis 2010 s'abat sur les territoires une suite continue de modification des cadres et compétences institutionnelles, ainsi qu'une amputation sévère des moyens financiers des collectivités. La réforme de la TP a été le plus fort coup porté aux moyens des territoires. Puis c'est la DGF qui a servi de variable d'ajustement à l'Etat envers les territoires, avec le gel puis la baisse des dotations, à quoi s'ajoute le transfert d'une partie de la solidarité d'Etat vers une solidarité territoriale (avec le FPIC).

- **Une stratégie nationale qui bouleverse les territoires et nourrit une crise procyclique dénoncée par les économistes et des élus :**

Baisse des dotations de l'Etat

+ Hausse des normes et règlements

+ Hausse des compétences pour les Régions, les Métropoles et les EPCI

+ hausse de la péréquation horizontale (FPIC)

+ Baisse des recettes des communes et de EPCI

+ Raréfaction des subventions d'investissement de la part des Régions et Départements

=

Baisse des investissements (en 2014, - 21 % en 2 ans pour les communes ; 14 % en 2 ans pour les EPCI)*

et/ou **hausse de la fiscalité** (+ 3,7 % en 2014 globalement)* **se reportant surtout sur les ménages** (52 % sur les ménages avant la réforme sur la TP ; 75 % aujourd'hui)**

et/ou **hausse de l'endettement** (+ 0,5 % pour les communes ; + 2,4 % pour les EPCI)*

...Introduction du Président : les ambitions de la préparation budgétaire

► Allier les principes à la réalité contrainte : développement ET solidarité comme grands enjeux de ce 1^{er} budget POL

Développement territorial : Les grands projets à porter en 2016

- ✓ Cité du cuir : soutenir la création d'un pôle cuir et ses 90 emplois directs créés à la création d'un site de production dans la Cité du cuir
- ✓ Maison de santé à Rochechouart : entrée du projet dans sa phase de réalisation d'un projet à rayonnement territorial fort
- ✓ Zone de Boisse : faire entrer en phase chantier un projet moteur du développement économique à venir.
- ✓ Aménagement numérique du territoire : finalisation de la phase pilote et accès de 2200 foyers de la POL à la MED
- ✓ Sanctuarisation du budget dédié à la culture
- ✓ Modernisation du siège administratif de la CDC
- ✓ Lancement des études pour la phase 1 de la base de loisir de Saint-Victorien
- ✓ ...

Solidarité envers les communes : l'aide directe poursuivie et étoffée

- ✓ **Prise en compte de la solidarité financière passée** : l'histoire fiscale de la CCVG s'est construite sur une ingénierie fiscale qui a permis de faire bénéficier à toutes les communes de l'ancien territoire du développement du territoire, comme bénéficiaire aussi de ce système le Département de la Haute-Vienne et les communes. Très peu coûteuse jusqu'à l'impact de la réforme de la TP, cette solidarité directe dans les finances des communes a permis à celle-ci de porter des actions publiques fortes et soutenant leur développement.
- ✓ **Construire un nouveau pacte de solidarité financière à l'échelle de la POL** : abondé en partie par l'esprit de solidarité de la commune de Saillat/Vienne, un nouveau pacte de solidarité sera organisé qui soutiendra l'ensemble des communes.
- ✓ **Les autres formes de la solidarité intercommunale** : la mutualisation (exemple avec le service ADS) ; les fonds de concours (exemple : fond de soutien aux communes pour leur PLU)

► Les grands équilibres pour donner corps aux principes et aux enjeux

La fiscalité à harmoniser : L'harmonisation de la fiscalité qui implique la fusion appelle à faire un choix. Sur qui faire porter l'effort ? Les habitants uniquement ? Ou les entreprises également ?

L'investissement stratégique à poursuivre : De grands projets utiles à l'emploi, à l'activité et aux habitants sont mûrs en 2016 et appellent donc leur portage par la POL. Leur financement aujourd'hui aura un impact positif demain. Certains investissements sont des rentrées financières à moyen terme. Dans l'immédiat, cet investissement stratégique permet aussi aux entreprises locales de trouver de l'activité dans la commande publique.

Les recettes à conforter : Avec une captation de l'Etat de près de 2 millions d'euros en cumulé d'ici à 2017, et des projets stratégiques pour le développement économique et social à venir du territoire, conforter les recettes et donc les investissements à venir est une nécessité.

Le fonctionnement contrôlé : il y a des marges de manœuvre. Les groupements de commande sur les fluides ou des achats de matériel ont montré des marges de manœuvre nouvelles à développer. Au niveau des personnels, la mutualisation et le conventionnement peuvent encore se développer, même si l'intérêt réside surtout dans une organisation du travail plus adaptée, plutôt que dans des économies réelles mais limitées.

L'endettement maîtrisé : les ratios liés à l'endettement, nous le verrons, sont confortables.

► Le séminaire de juin à Videix : réflexion collective sur la programmation des grands projets à venir.

Il a été proposé d'organiser fin juin à Videix un temps de travail où pourront ainsi s'arbitrer les grands enjeux et la programmation des grands projets à venir d'ici la fin du mandat communautaire. L'ensemble des membres du bureau a souscrit à cette proposition